

# PLAN DE DÉCONFINEMENT – SECOND DEGRÉ – COLLÈGE / 6<sup>ème</sup> & 5<sup>ème</sup>



**Actualisé le 15 mai 2020 – En attente d'ouverture**

## ACCUEIL PAR L'ÉTABLISSEMENT des COLLÉGIENS

**Rappel** : Le retour de nos élèves du second degré dans l'établissement doit pouvoir démarrer **dès l'autorisation donnée par le Rectorat**, si la circulation du virus ainsi que l'état de la tension hospitalière départementale affichent une couleur « verte ». Cela, dans le cadre du présent protocole sanitaire scrupuleusement respecté au sein de l'Institut Paul RICOEUR – Collège & Lycée.

Afin d'assurer la parfaite sécurité des élèves et du personnel de la communauté, le nombre d'élèves qui réintègrera l'établissement n'excèdera pas **60 élèves pour le collège, 30 pour le lycée, tous munis d'un masque « barrière »**.

- Les élèves accueillis le seront à temps plein sur toute la semaine.
- Il n'y aura pas, dans un premier temps, d'alternance de groupe semaine A ou B.  
(Une alternance d'élèves pourra rapidement débiter une fois le dispositif testé et évalué)
- Les élèves seront regroupés par classe et/ou par niveau
- La restauration sera ouverte.
- Les élèves accueillis à l'Institut suivront principalement les enseignements à distance.
- **Les élèves viendront avec leur matériel informatique (un prêt d'ordinateur sera possible).**

Une priorité sera donnée aux enfants :

- De personnels de santé et médico-sociaux, pompiers, forces de l'ordre, d'enseignants, agents SNCF et RATP, personnels de services funéraires et des agents communaux.
- Dont les deux parents sont actifs, sans possibilité de télétravail ou issus de familles monoparentales et dont le parent qui a la garde des enfants doit reprendre le travail (attestation de l'employeur nécessaire).
- En situation de handicap, à besoins éducatifs particuliers, décrocheurs ou en risque de décrochage.

Dans la mesure du possible, il sera également tenu compte des élèves relevant d'une même fratrie. Cette liste est non exhaustive et pourra évoluer selon les décrets interministériels.

## L'ARRIVÉE

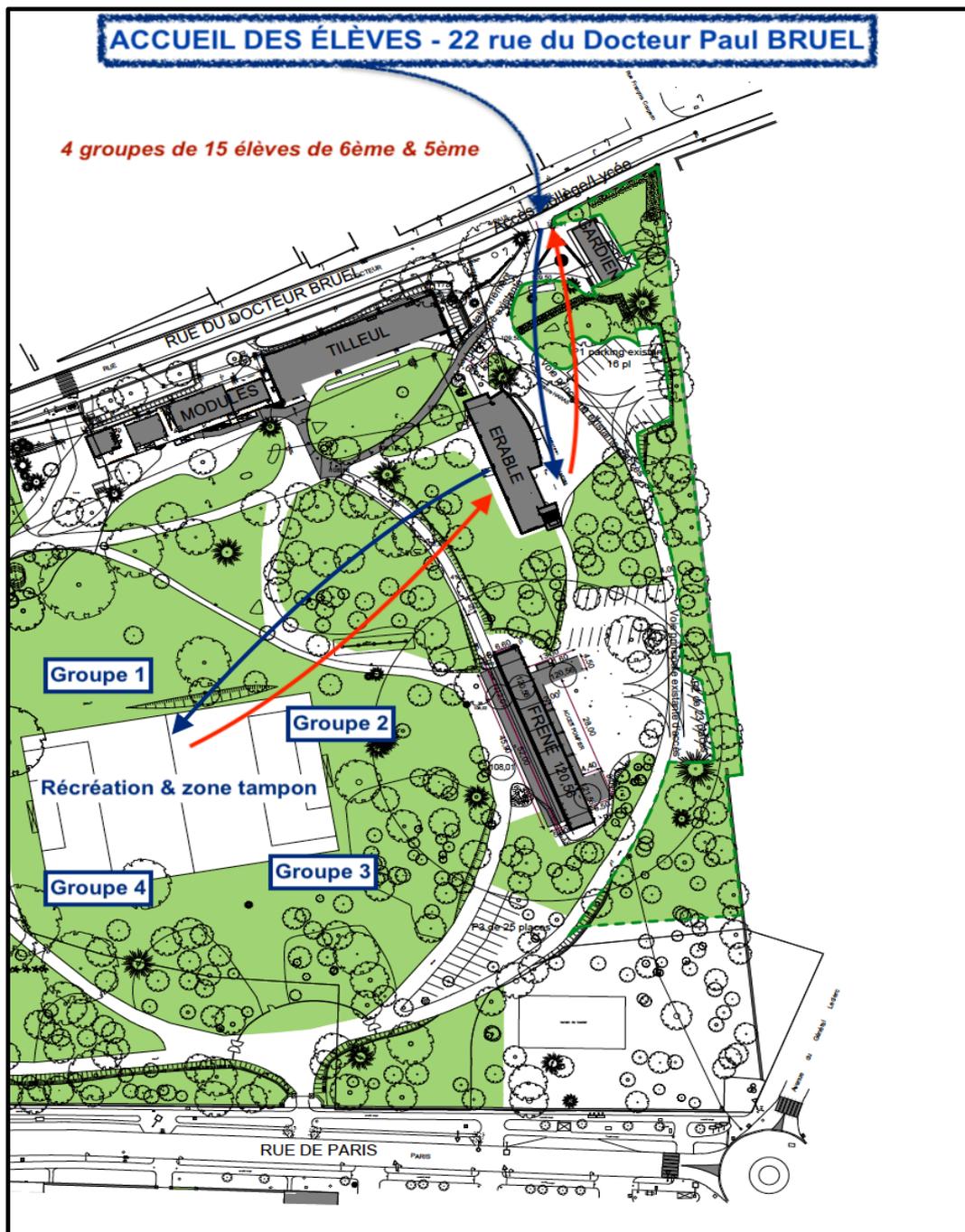
### ❖ Par le 22 rue du Docteur Paul BRUEL ❖

Aux abords de l'entrée de l'établissement, un marquage au sol ainsi que des barrières garantiront la distanciation sociale nécessaire entre les élèves.

Les élèves seront répartis en 4 groupes appelés groupe 1, groupe 2, groupe 3 et groupe 4. Les groupes seront convoqués à des horaires différents pour permettre la distanciation sociale exigée dans le protocole sanitaire de l'Institut Paul RICOEUR. Chaque élève et sa famille seront informés individuellement, par courriel, de son groupe d'appartenance.

- Le groupe 1 entrera en 1<sup>er</sup> à 8h30.
- Le groupe 2 entrera en 2<sup>ème</sup> à 8h45.
- Le groupe 3 entrera en 3<sup>ème</sup> à 9h.
- Le groupe 4 entrera en 4<sup>ème</sup> à 9h15.

Deux adultes ainsi que le chef d'établissement (ou son adjoint) s'assureront du respect des gestes barrière et du port du masque. L'accès aux parents et/ou autres membres de la famille sera refusé.



Chaque groupe sera conduit dans une « zone tampon » balisée au sol (Cf. : plan ci-dessus) et encadré par un adulte accompagnateur. La « zone tampon » est matérialisée sous le préau du bâtiment Érable par des clôtures mobiles et des marquages au sol.

Le groupe est ensuite mené aux sanitaires pour procéder au lavage des mains d'au moins 30 secondes par élève, toujours supervisé par les adultes. Les élèves passeront un par un aux sanitaires afin de garantir la distanciation sociale. Une solution hydro alcoolique pourra également leur être proposée.

Les élèves, lorsqu'ils se sont lavés les mains, rejoignent leur salle de classe en prenant la précaution de ne rien toucher (rampe, interrupteur, poignée de porte...). Un adulte responsable aura pris le soin, une fois le dernier groupe passé, de désinfecter les toilettes ainsi que le robinet, le distributeur de savon, le distributeur de papier toilette, les poignées de porte et interrupteur.

# PLAN DE DÉCONFINEMENT – SECOND DEGRÉ – COLLÈGE / 6<sup>ème</sup> & 5<sup>ème</sup>

## ACCÈS AUX SALLES

**L'accès au bâtiment scolaire (Érable)** est balisé pour un flux entrant par l'escalier externe, par un flux sortant par l'escalier interne. Aucun croisement d'élèves ou d'adultes dans les couloirs et/ou escaliers ne pourra se faire.

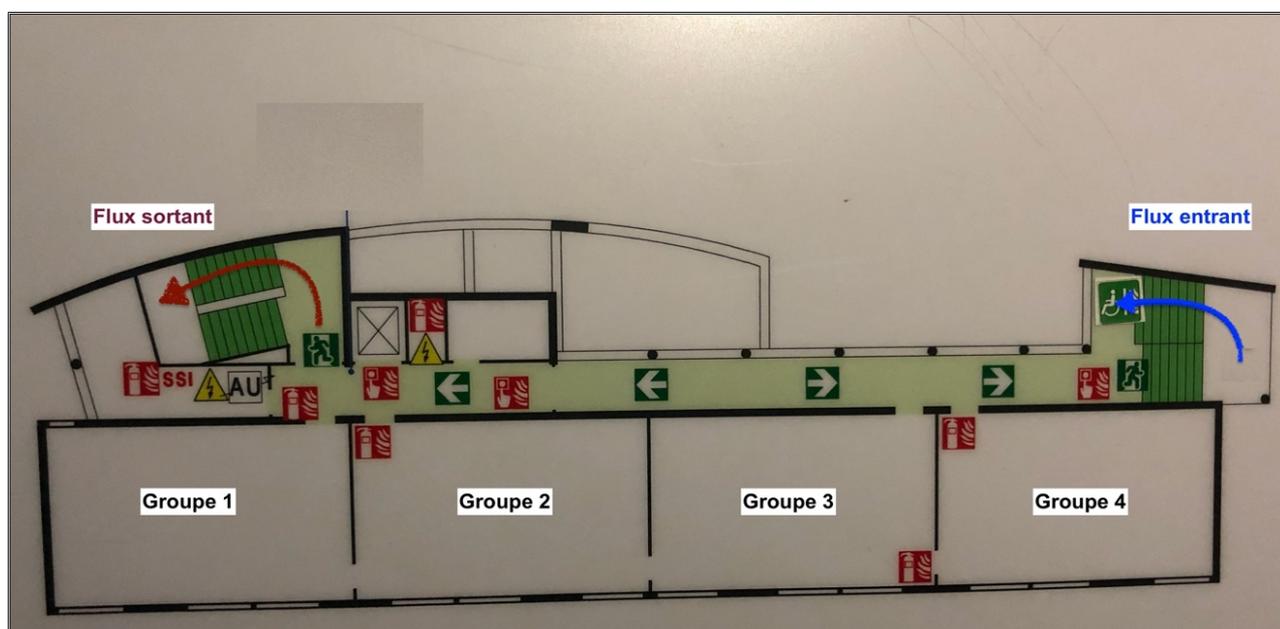
**L'accès aux salles de classe** après que celles-ci aient été aérées pendant 15 minutes avant l'arrivée des élèves. Les portes seront déjà ouvertes et le resteront. Les lumières seront déjà allumées. Seuls les adultes seront autorisés à ouvrir et fermer les portes, les fenêtres et allumer ou éteindre les interrupteurs.

Une étiquette numérotée sera placée à l'endroit où l'élève devra s'installer. Cette place attribuée restera la sienne en permanence et il n'aura pas la possibilité de s'asseoir ailleurs. Le reste du mobilier scolaire ne sera pas accessible et rangé. Les élèves ne sont pas autorisés à se déplacer librement en classe.

Lorsqu'ils seront installés à leur place, ils poseront leur manteau sur leur dossier de chaise, déposeront leur sac au sol et seront autorisés à retirer leur masque.

Les adultes ne toucheront aucune feuille ni aucun stylo ni vêtement ni aucun matériel qui appartiennent à l'élève sans quoi ils devront obligatoirement être désinfectés. Aucun prêt de matériel entre élèves ne sera autorisé.

À chaque fois qu'un élève devra se laver les mains suite à un éternuement, mouchage, toux, ou aura besoin d'aller aux toilettes, un adulte « relai » présent dans le bâtiment pourra l'accompagner aux sanitaires. Néanmoins, l'usage d'une solution hydro alcoolique lui sera fait. **Chaque classe disposera d'une bombonne de solution hydro alcoolique à cet effet.**



**L'accès au bâtiment administratif (Cerisier)** nécessitera un lavage des mains au gel hydro alcoolique au préalable. Le flacon sera placé à l'accueil. Les portes resteront en permanence ouvertes afin de limiter les contacts. Tout adulte qui souhaiterait faire des photocopies, travailler sur ordinateur, venir prendre un thé ou un café devra obligatoirement procéder auparavant à un lavage des mains minutieux ou user du gel hydro alcoolique. Le port du masque sera obligatoire pour accéder à la salle des professeurs et seule la présence de trois personnes à la fois sera autorisée.

## INTERCOURS ET RÉCRÉATION

Il n'y aura pas d'intercours, mais une récréation dans la matinée à 10h45 puis une dans l'après-midi à 15h00 d'une durée de 15' minimum. Chaque groupe descendra à tour de rôle puis remontera également à tour de rôle. Les groupes rejoindront leur zone « tampon » qui fera office de cour de récréation en cas d'intempéries, ou dans le parc dans les zones dédiées.

Avant de quitter la classe pour aller en pause, l'adulte aura pris la précaution d'ouvrir les fenêtres, de laisser la porte ouverte et d'éteindre la lumière. En remontant en classe, c'est l'adulte qui allumera la lumière et fermera les fenêtres, si nécessaire.

Les temps de pause seront surveillés par les responsables du groupe qui s'assureront que les élèves respecteront la distanciation physique. Les fins de pause seront signalées par le ou les adultes responsable(s) des groupes avec un retour échelonné, selon les mêmes conditions que précédemment cité au moment de l'accueil des élèves le matin.

# PLAN DE DÉCONFINEMENT – SECOND DEGRÉ – COLLÈGE / 6<sup>ème</sup> & 5<sup>ème</sup>

## RESTAURATION

Le repas du midi sera également échelonné et les élèves seront toujours répartis en quatre groupes dans leur zone tampon. Ce sont les responsables de groupe qui amènent les élèves jusqu'à la cantine. Les élèves quitteront les salles de classe dès 11h45. Les externes sortiront en direction du 22 rue du Docteur Paul BRUEL.

- Le groupe 1 sortira de classe et partira déjeuner à 11h45.
- Le groupe 2 partira déjeuner à 12h15.
- Le groupe 3 partira déjeuner à 12h45.
- Le groupe 4 partira déjeuner à 13h15.

Au réfectoire, chaque élève aura sa place attitrée. Une étiquette numérotée sera posée à son emplacement. Un sens unique de circulation sera mis en place.

**En entrant dans le réfectoire, les élèves recevront du gel hydro alcoolique pour désinfecter leurs mains.**

Chaque élève gagnera sa place un par un et posera son manteau sur son dossier de chaise (s'il en a un). Il trouvera, à sa place, un plateau alimentaire déjà composé. S'ils ont besoin d'eau, ils devront se signaler et seront servis. Il en sera de même pour le pain. Il n'y aura pas de panier collective mise à disposition.

Après avoir déjeuné, l'élève déposera son plateau sur la table de dessert, comme habituellement.

**En sortant du réfectoire, les élèves recevront du gel hydro alcoolique pour désinfecter leurs mains.**

Chacun rejoint sa zone tampon afin de patienter jusqu'à la fin de la pause méridienne et le retour en classe.

**Nota Bene** : L'utilisation des micro-ondes collectifs est proscrite. Ainsi, seuls des repas froids en provenance de la maison pourront être apportés dans le cas d'un PAI alimentaire.

Les élèves externes se présenteront à partir de 13h30 devant le 22 rue du Docteur Paul BRUEL puis rejoindront la zone tampon correspondant à leur groupe.

À 13h45, le groupe 1 entrera en classe après avoir pris le soin de se laver les mains et de ne rien toucher en regagnant leur salle. Puis suivra le groupe 2, 3 et enfin 4 selon les mêmes modalités précédemment détaillées.

## SORTIE DE L'ÉTABLISSEMENT

La fin des cours se fera de façon échelonnée afin de s'assurer que personne ne se croise dans les couloirs avant de faire sortir son groupe.

- Le groupe 1 sortira à 16h.
- Le groupe 2 sortira à 16h15.
- Le groupe 3 sortira à 16h30.
- Le groupe 4 sortira à 16h45.

## CAS DE SYMPTÔMES

Si un élève venait à présenter des symptômes évocateurs toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc., un des adultes responsables du groupe isole immédiatement l'élève du reste du groupe et le fera conduire en salle de réunion du bâtiment Cerisier, tout en respectant impérativement les gestes barrières.

L'élève isolé dans la salle y restera en attendant qu'on vienne le chercher pour rentrer à domicile ou être pris en charge médicalement.

Au même instant que l'élève est conduit en isolement dans la salle de réunion, le secrétariat d'accueil appelle les parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière. La secrétaire rappellera bien par téléphone la procédure à suivre par les parents : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.

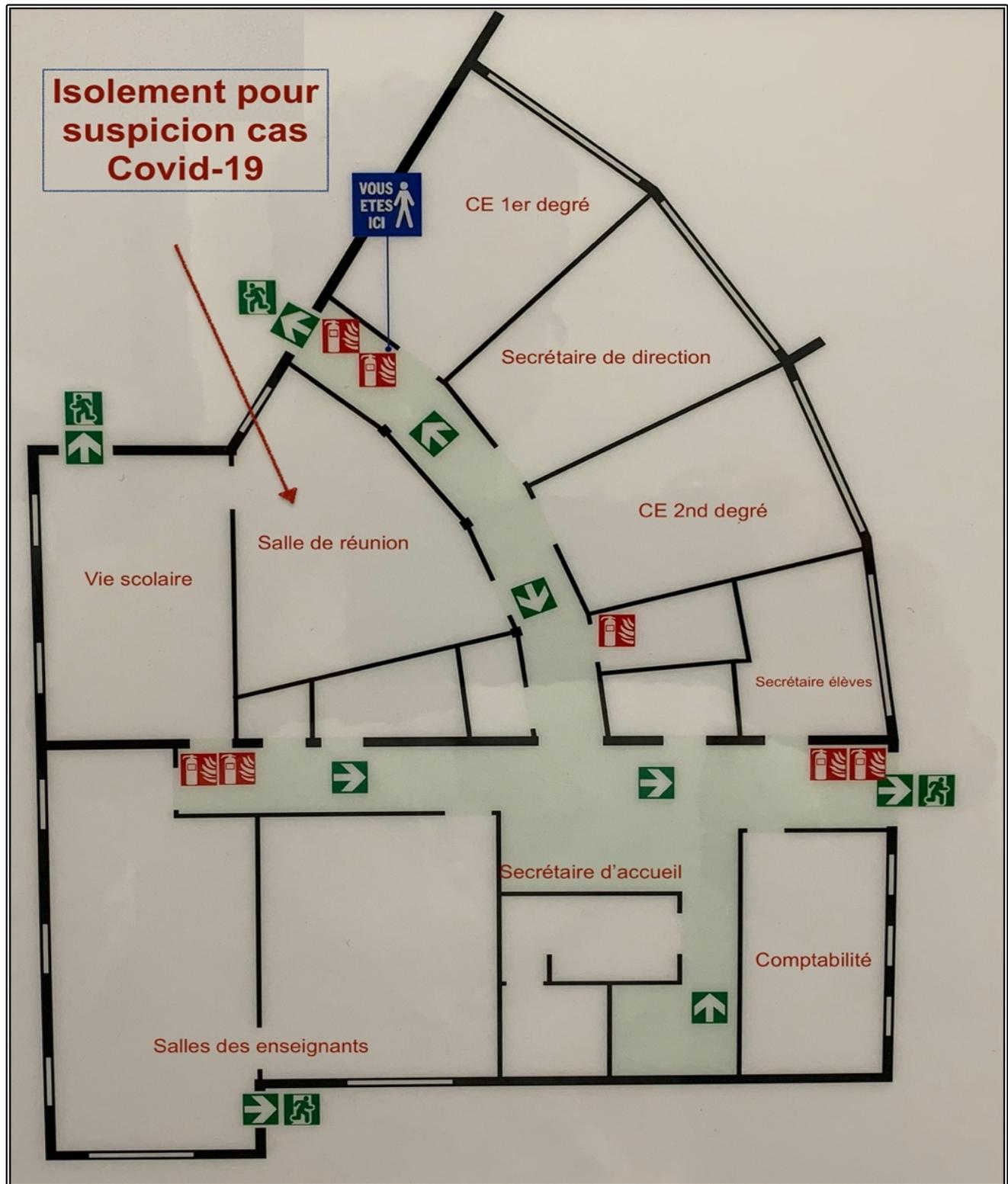
Un bio-nettoyage approfondi de la salle de réunion sera effectué en fin de journée.

## PLAN DE DÉCONFINEMENT – SECOND DEGRÉ – COLLÈGE / 6<sup>ème</sup> & 5<sup>ème</sup>

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale. En cas de test positif, les services académiques seront informés et la procédure habituelle sera enclenchée, à savoir la prise en charge par les autorités sanitaires des recherches de cas contacts et nous suivrons dès lors leurs directives.

La conduite à tenir sera la même à tenir pour un adulte si n'est pas en mesure de rentrer à son domicile immédiatement.

### Bâtiment CERISIER



## ÉVALUATION DU PLAN DE DÉCONFINEMENT

Ce dispositif mis en place et la liste exhaustive des élèves accueillis sont révisés et valables une semaine à compter de la date de diffusion indiquée en première page : Circulaire – Plan de déconfinement.

L'organisation et le nombre d'élèves accueillis pourront être revus en fonction de l'évolution de la pandémie et des directives de l'État. Dès lors, les familles seront informées de tout changement effectué ou, a contrario, du maintien des dispositions actuelles, la semaine précédente.

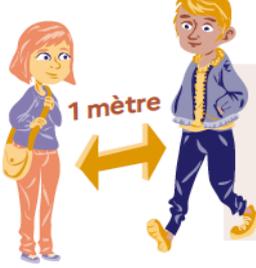
Toute cette organisation nécessite un respect permanent des horaires de la part de tous les adultes de l'établissement et des familles. La sécurité de tous ne peut être assurée que si chacun respecte scrupuleusement les consignes et n'y déroge pas. Il en va du bien commun et du respect de la santé de tous.

  
**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COVID-19**

### FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER

Si tu es malade, reste à la maison.

- **1** Lave-toi les mains avec du savon, très régulièrement.
- **2** Tousses et éternues dans le pli de ton coude et loin de tes amis.
- **3** Utilise des mouchoirs en papier et jette-les à la poubelle.
- **4** Salue tes amis de loin.
- **5** Respecte une distance de 1 mètre (2 grands pas) entre toi et les autres.
- **6** Évite de toucher ton visage (nez, bouche, yeux).

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  **0 800 130 000**  
(appel gratuit)

© Illustrations : F. Kucila - Creation Éditions spéciales Play Bac